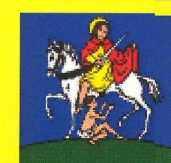




CANTON DU VALAIS

COMMUNE DE
ST-MARTIN



PLAN D'AMÉNAGEMENT DÉTAILLÉ

Légende

Périmètre du PAD

Secteurs du PAD

- Secteur de reconstructions, rénovations et transformations
- Secteur des constructions agricoles
- Secteur des terres agricoles
- Secteur des accès

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du **21 MARS 2012**
Droit de sceau: Fr. 200.-

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:



A titre indicatif

- Chemin pédestre principal
- Secteur de parcage existant
- Bâtiment existant
- Vestige
- Bassin
- Mur
- Route agricole

LE CONSEIL COMMUNAL :

PLAN N° : 028-001

DATE : 17.04.2009

Approuvé le : **18 MAI 2009**

Sceau et signature :

L'ASSEMBLEE PRIMAIRE :

Approuvé le : **9 JUIN 2009**

Sceau et signature :

LE CONSEIL D'ETAT :

AUTEUR DU PROJET

Approuvé le :

Sceau et signature :



AZUR[®] Roux & Rudaz
Aménagement du territoire
Rue de Lausanne 15 - 1950 Sion
tel. 027/323.02.06 fax 027/323.02.07
www.azur-sarl.ch email info@azur-sarl.ch

ALPAGE DU "TSALE D'EISON"

Echelle 1/500

